

RÉUNION DU 4 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le quatre décembre à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HUNAULT Marco, Maire.

Date de convocation : le 25 novembre 2009

Etaient présents : M. ROSAIRE, Mme DENIS, MM. PRIEUR, BOURGEOU, MMmes MENAGER, LEBRETON, DESCHAMPS, PITON, NOPPE, M. BARON

Absents excusés : M. BARBOT, M. FOULONNEAU, M. CHASLERIE, M. BONNEROT,

Secrétaire : Mme DENIS

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter un sujet à l'ordre du jour :

1. Association FUTSAL

Le Conseil accepte de délibérer sur le sujet.

DÉLIBÉRATIONS

ASSOCIATION BLACK PINK FUTSAL

Mme DENIS Maire Adjoint, informe le Conseil que l'Association « Black Pink Futsal » utilisatrice de la salle de sports n'a pas respecté les obligations administratives. Elle précise que l'utilisation de la salle de sport est réservée aux associations de Juvardeil et l'Association « Black Pink Futsal » n'a toujours pas régularisé sa situation auprès de la Préfecture, malgré les courriers de relance. Le Conseil Municipal considérant que l'association n'a pas respecté les conditions d'utilisation après en avoir délibéré, décide de demander une indemnité de 200 € à l'association « Black Pink Futsal » pour l'utilisation jusqu'au mois de juin compris de la salle de sports les lundis à partir de 20h30.

Un tarif location de la salle de sports sera fixé lors d'une prochaine réunion.

LANCEMENT CONSULTATION TRACTEUR

M. CHEVALIER Agent de Maîtrise, rappelle que la commission Voirie souhaite acheter un nouveau tracteur avec chargeur. Il donne lecture du descriptif indicatif.

Le Conseil Municipal soucieux de la sécurité des agents et vu l'état du matériel actuel DECIDE :

- de lancer un marché adapté pour l'achat d'un nouveau tracteur
- de mettre l'annonce en ligne sur le portail Internet Départemental « Achats-publics49 »
- de fixer la date de réception des offres à la Mairie de Juvardeil, avant le 20 janvier 2010 à 12 h
- de donner tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour signer les pièces nécessaires.

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Monsieur le Maire rappelle que M. THEBAULT Thierry en contrat aidé est en arrêt maladie depuis le 30 juin 2009. Il précise que des contrats de mise à disposition de M. LEROY Philippe, sont signés avec l'Association « Solidarité Emploi », depuis septembre 2009. Il expose que M. LEROY peut bénéficier d'un contrat unique d'insertion. L'association « Solidarité emploi », s'engage à accompagner M. LEROY pour son permis de conduire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'embaucher sous contrat aidé M. LEROY Philippe à compter du 4 janvier 2010,

FIXER LES DURÉES D'AMORTISSEMENT

- BUDGET COMMUNAL

Le conseil Municipal après avoir délibéré (10 voix pour et une abstention) décide de procéder à l'amortissement de

Désignation du bien	Montant	Duré d'amortissement	Amortissement de l'exercice
Panneaux signalisation	581,04 €	10 ans	58,10 €
Remorque	2 868,00 €	5 ans	573,60 €
Micro ordinateur	639,76 €	5 ans	127,95 €

Les biens feront l'objet d'un tableau d'amortissement tenant compte de la valeur nette à compter du 1^{er} janvier 2010 et servira au calcul de l'annuité d'amortissement à prévoir au budget 2010 ainsi que pour les suivants.

- BUDGET CAISSE DES ECOLES

Le conseil Municipal après en avoir délibéré (10 voix pour et une abstention) décide de procéder à l'amortissement de

Désignation du bien	Montant	Duré d'amortissement	Amortissement de l'exercice
Mobilier Classe	2 360,90 €	10 ans	236,09 €
Congélateur	415,51 €	10 ans	41,55 €

Les biens feront l'objet d'un tableau d'amortissement tenant compte de la valeur nette à compter du 1^{er} janvier 2010 et servira au calcul de l'annuité d'amortissement à prévoir au budget 2010 ainsi que pour les suivants.

PROJETS

MISE EN PLACE D'UNE CHAUFFERIE

Reporté à la réunion du Conseil Municipal de janvier

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME REUNION DU 24 NOVEMBRE 2009

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion du 24 novembre en présence de M. BORON Directeur du Comité et M. CHARBONNEAU Chargé de mission. Il précise que le Comité propose une mise en tourisme du village remarquable. Il s'agit d'un dispositif qui se déroule sur trois ans et qui permet d'obtenir des aides pour développer le tourisme et l'embellissement de la Commune. Au préalable, il est obligatoire de faire réaliser une étude qui déterminera un schéma global de ce qui est souhaitable de mettre en place sur la commune.

Lors de la réunion de janvier prochain le Conseil Municipal devra délibérer pour lancer l'étude.

AFFICHAGE D'UN PLAN DE LA COMMUNE

M. ROSAIRE, Maire Adjoint propose de d'afficher à l'extérieur de la Mairie un plan du Bourg et un plan de la campagne.

PLAN « ECOLE NUMERIQUE RURALE »

M. Le Maire informe le Conseil que le dossier de demande de subvention déposé par l'école n'a pas été retenu. Les institutrices souhaitent malgré tout équiper l'école de dix ordinateurs et un moniteur. M. le Maire propose d'attendre le nouveau plan de relance qui doit équiper 1700 nouvelles écoles. Si la candidature de l'école n'est toujours pas retenue, le Conseil accepte que la Commune prenne en charge le projet, en partenariat avec l'Association des Parents d'Élèves.

BULLETIN 2009 -2010

M. ROSAIRE, Maire Adjoint, rappelle que les articles doivent être déposés à la Mairie avant le 10 décembre dernier délai. Les bulletins seront agrafés le 22 décembre, donc dès le 23 décembre ils seront à la disposition des élus, pour la distribution

DECORATIONS NOËL

M. ROSAIRE Maire Adjoint, informe le Conseil que l'installation des sapins et décorations aura lieu le samedi 5 décembre à 9h30

INFORMATIONS

SIEML CR REUNIONS et ECLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire rappelle que les compétences, alimentation électrique et l'éclairage public sont confiées au Syndicat Intercommunal d'énergie de Maine et Loire. Il expose le fonctionnement du Syndicat et son financement et présente les travaux qui seront réalisés par le Syndicat sur la Commune.

COLLECTIF CANTINE

Mme DENIS Maire Adjoint présente au Conseil le travail réalisé par le Collectif : proposition de menus et recettes et incitation à diminuer les produits industriels et augmenter les produits frais. Les légumes pourraient être stockés dans l'appentis, aile droite de la Mairie. Elle précise que si le projet évolue, il faudra réfléchir sur l'emploi du temps de la cantinière. Elle informe le conseil que la Chambre d'agriculture va réaliser une analyse des pratiques de la restauration scolaire

CHIENS DANGEREUX

M. ROSAIRE Maire Adjoint expose au Conseil les dispositions de la Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 qui renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Concernant spécifiquement les chiens dangereux de 1ère et de 2ème catégorie, leur détention est désormais soumise à l'obligation d'être titulaire d'un permis.

BILAN INAUGURATION et FINITIONS MULTISERVICES

La Commission Bâtiments fait le bilan de l'inauguration qui a eu lieu le 21 novembre 2009

BILAN CONGRES DES MAIRES

M. le Maire, Mme MENAGER et les agents, communiquent aux élus les informations qu'ils ont récoltés au cours du Congrès.

CR REUNION SIAEP du 23 novembre 2009

Monsieur le Maire présente au Conseil, les travaux prévus en 2010 et les nouveaux tarifs.

RENCONTRE AVEC M. LE SOUS-PREFET ET M. DE MAISMONT le 7 décembre 2009

M. le Maire expose au Conseil les sujets qui seront abordés lors de cette rencontre : les parcelles cadastrées section E n° 830 et 833 (route de Chateaufort), l'emplacement réservé n° 3 et la parcelle cadastrée section E n° 1004 emplacement réservé n° 6 (parking).

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL LE 8 JANVIER à 18h30 accueil

Présentation du programme : 18h30 accueil 18h45 Présentation de la demande NATURA 2000 sur le site des Basses Vallées Angevines 19h30 Projection du film tourné les 21 et 22 mars par les étudiants du Lycée Auguste et Jean Renoir – 20h Partage de la galette avec un vin d'honneur.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL le 15 janvier 2010 à 20h30

PAPYRUS

M. ROSAIRE Maire Adjoint informe le Conseil que le Directeur de la publication « Papyrus49 » demande si la Commune accepterait de distribuer gratuitement le mensuel. Le Conseil donne un avis défavorable.

SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

M. le Maire, informe le Conseil Municipal que M. LOGERAIS Jean né le 28 juin 1992 à Angers s'est porté volontaire pour effectuer un contrat de 9 mois. Le Conseil accepte la candidature de M. LOGERAIS.

LETTRE OUVERTE AUX AGRICULTEURS

M. le Maire donne lecture de la lettre qui sera remise aux agriculteurs et propriétaires fonciers de Juvardeil, suite aux arrachages de haies qui ont été effectués sur la commune.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT ANJOU

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, que la Communauté de Communes du Haut-Anjou a engagé un programme portant sur la création d'un système d'information géographique.

Il précise qu'un nouveau plan de financement a été mis en place avec notamment un investissement dans des logiciels spécifiques dont les communes seront les principales bénéficiaires (A.E.P. ; Assainissement, Urbanisme).

Il dépose sur le bureau le projet de convention constitutive du groupement de commande ainsi que son annexe financière, dont le coordonnateur serait la Communauté de Communes du Haut-Anjou.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

Approuve les termes du projet de convention constitutive du groupement de commande, constitué de la communauté de Communes du Haut-Anjou et les communes de Châteauneuf-sur-Sarthe, Cherré, Contigné, Juvardeil, Miré, Querré et Sœurdres, pour l'acquisition du matériel informatique nécessaire à la mise en place d'un système d'information géographique.